

Décision

Générale

colonial

Décision n° 69-1472/SG/FP constatant la reprise de fonction d'un instituteur du Cadre métropolitain.

n° 69-1472/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
10 octobre 1969

Numéro JO
n° 22 du 25/10/1969

Date du numéro
25 octobre 1969

TEXTE INTÉGRAL

Est constatée, pour compter du 25 septembre 1969, date de son retour dans le Territoire, la reprise de ses fonctions antérieures au Ministère de l'Enseignement, des Sports et de la Jeunesse (Service de l'Enseignement primaire), par M. Emmanuel Gérard, instituteur, 6e échelon).